



COMMUNE DE CARRY LE ROUET

RÉVISION

PROJET ARRÊTÉ LE :

APPROUVÉ LE :

RÉVISÉ LE :

MODIFIÉ LE :



Liste des emplacements réservés

6.1

COMMUNAUTE URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DU
FONCIER
BP 48014 – 13567 MARSEILLE CEDEX 02



Liste des emplacements réservés

Emplacements réservés pour voirie

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface PLU
18	Elargissement Chemin de Valapoux	CUMPM	279,08 m ²
24	Elargissement voie de desserte du complexe sportif R. Arnaud – emprise 12 mètres	CUMPM	3 108,61 m ²
26	Aménagement de bande cyclable avenue René Cassin – emprise 12 mètres	CUMPM	6 269,97 m ²
38	Création chemin piétonnier – emprise 2,50 et 1,50 mètres	Commune de Carry-le-Rouet	1 214,38 m ²
39	Chemin piétonnier – emprise 1,50 mètres	Commune de Carry-le-Rouet	1 110,08 m ²
41	Création chemin piétonnier emprise 1,50 mètres	Commune de Carry-le-Rouet	127,20 m ²
42	Création chemin piétonnier emprise 1,50 mètres	Commune de Carry-le-Rouet	494,20 m ²
43	Aménagement avenue Jean BART	CUMPM	283,08 m ²
62	Création chemin piétonnier – la Pastissière – emprise 2 mètres	Commue de Carry-le-Rouet	1 813,46 m ²
63	Aménagement impasse Sclavo – 12 mètres	CUMPM	1 622,98 m ²

Emplacements réservés pour ouvrages publics

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface PLU
40	Complexe sportif et espace vert	Commune de Carry-le-Rouet	47 479,32 m ²
51	Parc de stationnement	Commune de Carry-le-Rouet	3 762,36 m ²
57	Relai hertzien	Etat	3 764,28 m ²
59	Extension des ateliers municipaux	Commune de Carry-le-Rouet	1 093,80 m ²
67	Création d'aire d'accueil et d'information pour les randonneurs	Commune de Carry-le-Rouet	3 761,66 m ²

Réserves d'emplacement pour mixité sociale

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface PLU
68	Mixité sociale : 30 %	Commune de Carry-le-Rouet	81 057 m ²
69	Mixité sociale : 100 %	Commune de Carry-le-Rouet	2 702 m ²
70	Mixité sociale : 100 %	Commune de Carry-le-Rouet	4 565 m ²